**Commune de MONTFAUCON**
**Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2016**

Séance ouverte à 21 h

Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent.
Il est proposé de retirer le point N°1 et de rajouter deux points à l'ordre du jour du conseil municipal d'aujourd'hui : Décisions Modificatives Budget Communal, dissolution du CCAS.

## *Ordre du jour des délibérations*

**1- Recomposition du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. Proposition d'accord local**

Suite à l'extension du périmètre de l'agglo du Grand Avignon aux communes de Roquemaure et Montfaucon, au 1er janvier 2017, il convient de définir une nouvelle composition du conseil communautaire. Une proposition d'accord local permettra d'attribuer 2 sièges à Roquemaure au lieu d'un seul. Pour info, le nombre de sièges au conseil communautaire passe de 59 à 60. Le report de cette délibération est proposé.
Adoptée à l'unanimité.

**2- Indemnité représentative de logement 2015 des instituteurs et institutrices non logés**

La commune n'est pas en mesure de mettre à disposition un logement à l'instituteur ou institutrice, il est lui est octroyé une indemnité représentative de logement. A Montfaucon, cette indemnité concerne une institutrice. L'arrêté préfectoral N° 1640-034 fixe le montant annuel de celle-ci à 702 € brut, pour 2015.
Adoptée à l'unanimité.

**3- Budget Eau et Assainissement : Dévolution du marché de la Traverse de Montlézon**

La CAO s'est réunie le 12 octobre et a retenue l'offre de l'entreprise TPCR pour un montant de 88 704.00 € HT (107 020.44 € TTC). Ce marché prendra effet à sa notification.
Adoptée à l'unanimité.

**4- Budget Eau et Assainissement : Décision Modificative (DM) N°3**

Afin de financer les travaux de pluvial de la Traverse de Montlézon, l'Impasse du Four, plate-forme du futur city stade, il convient de diminuer les crédits de l'opération « Matériel » afin d'augmenter les crédits de l'opération « Travaux »
Adoptée à l'unanimité.

**5- CDG 30 : Convention ACFI :**

Le Centre De Gestion (CDG) du Gard propose la mise en œuvre de la fonction d'inspection par le moyen d'une convention annuelle de mise à disposition d'un Agent en Charge de la Fonction d'Inspection (ACFI) moyennant 250.00 € par an.
Adoptée à l'unanimité.

**6- Siège social du service urbanisme et de la régie du restaurant scolaire**

Ces deux services sont rattachés au Pôle Communication Information Tourisme, depuis le 10 octobre 2016. Le siège social est sis dans les locaux de la médiathèque, au 14 bis rue de la République.

Adoptée à l'unanimité.

**7- Location du logement de la Mairie**

Le logement sis au 1 rue des Écoles à Montfaucon, situé au 1er étage de la mairie a été libéré le 31 octobre 2016. À compter du 1er décembre 2016, la location de ce logement sera attribué à Madame Virginie SAVOIE, pour un montant de 400.00 € par mois et un dépôt de garantie de 400.00 €.Les charges (EDF, eau, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) restent à la charge du locataire.

Adoptée à l'unanimité

**8- Convention Commune de Montfaucon et l'association « Jardins de Montfaucon »**

La commune met à disposition de l'association « Les Jardins de Montfaucon » une parcelle de 1738 m², une convention entérine cette mise à disposition.

Adoptée à l'unanimité.

**9- Budget Communal : Décision Modificative (DM) N°1 :**

Il est nécessaire de diminuer les crédits du chapitre 011 (caractère général) afin d'augmenter les crédites des chapitres 012 (personnel) et 65 (autres charges de gestion courante).

Adoptée à l'unanimité.

**10- Dissolution CCAS**

Afin de finaliser la dissolution du CCAS de la commune de Montfaucon (art 79 loi NOTRe) au 31 décembre 2016, il convient de délibérer sur cette dissolution.

Adoptée à l'unanimité.

***Questions diverses***

- Compte-rendu des réunions du Grand Avignon, CCCRG
- Modification règlement intérieur location salle polyvalente : instauration d'une caution pour le ménage.
- Permanence des Conseillers Départementaux le jeudi 1er décembre
- Présentation du SICTOM aux administrés, le 14 décembre3
- Retour de l'audit Plan Amélioration des Pratiques Phytosanitaires (PAPH), financé à 80 % par l'Agence de l'Eau.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h 45

**Le Maire**
***Éric MOUTAFIS***

MAIRIE DE MONTFAUCON (Gard)